

Location

de vélos

à assistance

électrique



Au boulot à vélo !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY
www.paysdechantonnay.fr
02 51 94 40 23



**Pays de
Chantonnay**
Communauté de communes

À qui s'adresse le service ?

Ce service est exclusivement réservé aux actifs (avec ou sans emploi) et aux étudiants majeurs résidant dans le Pays de Chantonnay.

**POUR RÉSERVER
UN VÉLO**
ou vous inscrire sur liste
d'attente, contactez
le Service des Mobilités
au **02 51 94 40 23**

Tarifs

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Prix (TTC)	40 €	112,5 €	198 €	360 €
Prix au mois (TTC)	40 €	37,5 €	33€	30 €

Votre employeur peut prendre en charge au moins 50% de votre abonnement.

Comment louer votre vélo ?

Si un vélo est disponible, nous vous proposerons un rendez-vous.

Pour cela, veuillez vous munir des pièces justificatives suivantes :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Un RIB
- Une copie de votre pièce d'identité
- Une attestation de responsabilité civile
- Une attestation de votre statut professionnel (en emploi, en recherche d'emploi, ou étudiant)
- Une attestation d'assurance pour la location d'un VAE, si nécessaire.

Une fois votre dossier complet, un état des lieux du vélo sera effectué, puis vous pourrez repartir avec !

À la fin de votre location, vous restituez le vélo. Si c'est votre première location et que cela fait moins d'un an, vous aurez la possibilité de la prolonger pour un maximum de 6 mois supplémentaires.



Financé par

